

Bonjour à tous,

Découvrez l'actualité de votre mutuelle avec l'ouverture d'une nouvelle agence et la réservation des spectacles à prix réduits. Consultez également nos articles sur le traitement des pellicules et les dépassements d'honoraires. Toute l'équipe d'Eovi La MIF vous souhaite de très bonnes vacances.

Deux nouvelles agences dans l'Allier



Le conseil d'administration d'Eovi La MIF a choisi d'ouvrir deux agences supplémentaires dans le département de l'Allier. Une nouvelle agence vient d'ouvrir ses portes à Vichy. Eovi La MIF ouvrira également une agence à Montluçon à partir du 15 septembre. L'objectif est de répondre à une demande forte des adhérents dans ce secteur.

[En savoir plus](#)

Dépassements d'honoraires : toujours plus pour les spécialistes !



Les dépassements d'honoraires des médecins spécialistes ont augmenté en moyenne de 4,6% entre 2004 et 2006. Ils sont, en règle générale, supérieurs de moitié au tarif de la Sécu. "Il faut mettre un terme à cette situation détestable qui constitue un frein à l'accès aux soins", réagit le président de la Mutualité française, Jean-Pierre Davant.

[En savoir plus](#)

Halte aux pellicules !



Pour chasser les pellicules, il est conseillé d'éviter le stress et la pollution, de bien dormir, de profiter des bienfaits du soleil et de la mer. L'utilisation d'un shampoing adapté donne également de bons résultats. Mais, dans certains cas, un traitement médical est nécessaire.

[En savoir plus](#)

Vos spectacles à tarifs préférentiels



Consultez la liste des concerts et spectacles. Réservez vos places dans les agences de la MIF.

[En savoir plus](#)